



Rapport de recherche

Intégration scolaire des élèves issus de l'immigration
dans les écoles du Conseil acadien provincial à Halifax

Professeur-chercheur

Malanga-Georges Liboy, PhD

Université Sainte-Anne

Partenaires du milieu impliqués dans la réalisation du projet

Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse

École secondaire du Sommet (CSAP)/Halifax

École Beaubassin (CSAP)/Halifax

Organismes subventionnaires :

Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)

Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse

1. Contexte de la recherche et problématique

Depuis plusieurs décennies, le Canada accueille les immigrants venus de différents horizons. Ces flux migratoires ont eu un impact non négligeable dans les milieux scolaires du pays. L'école vit maintenant au rythme du pluralisme ethnoculturel. Cette dernière, qui était conçue pour accueillir une clientèle plus ou moins homogène, a vu son rôle évoluer avec le temps et elle fait face, de plus en plus, à une série d'enjeux liés à l'intégration scolaire voire sociale des élèves et de leurs familles nouvellement arrivés. L'école se trouve donc en situation de résoudre différents problèmes que lui posent les migrants dont le décalage des niveaux scolaires entre ces élèves et ceux de la société d'accueil, les conditions parfois difficiles de l'intégration des familles immigrantes surtout celles qui ont vécu dans les camps de réfugiés, les distances des valeurs culturelles entre les nouveaux venus et les autres, etc. (Jacquet et al., 2008, Godbout, 1989, Fédération des comités de parents du Québec, 2003).

La situation des immigrants n'est pas vécue de la même façon d'une province à une autre au Canada. D'après les dernières données de Statistique Canada (2017), les provinces des Prairies ont accueilli plus d'immigrants durant les 15 dernières années, soit de 2001 à 2016. Le pourcentage de la population immigrante reçue en Alberta est passé de 6,9% en 2001 à 17,1% en 2016, celui de la Colombie-Britannique a atteint 14,5%, au Manitoba, il est passé de 1,8% à 5,2% et en Saskatchewan, le taux a accru de 3,0%. Dans les provinces de l'Atlantique, le taux a doublé pour atteindre 2,3% du nombre total de l'immigration récente en 15 ans. En vue d'accroître le nombre de sa population active, la province de la Nouvelle-Écosse ne ménage aucun effort pour attirer et retenir les

immigrants dans ses territoires. Ces dernières années, elle a accueilli les familles immigrantes et surtout des réfugiés venus de la Syrie, un pays en guerre. Nombre de ces élèves se sont retrouvés dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial de la grande région métropolitaine d'Halifax.

En acceptant ces élèves, le Conseil scolaire se trouve à transiger avec certains défis dus au passé d'une partie de cette clientèle comme les difficultés physiques, émotionnelles (anxiété, syndromes de stress post traumatique, etc.), comportementales (manque de concentration, violence...) et scolaires (échec, retards pour ne pas avoir été à l'école régulière depuis des années...) (Azdouz, 2003). De plus, ces élèves trainent encore avec eux des souvenirs et des expériences qui ne disparaîtront pas lorsqu'ils franchissent la porte de l'école pour la première fois (Meyers, 1993). Outre sa mission initiale, celle « d'offrir une éducation en français de première qualité, en tenant compte de son mandat culturel, afin de contribuer au développement global et à la construction de l'identité des élèves dans le contexte acadien et francophone de la Nouvelle-Écosse » (1), ces établissements scolaires ouvrent progressivement leurs portes aux autres élèves issus de l'immigration internationale : «Aujourd'hui, les écoles du CSAP sont des exemples de dynamisme et de diversité culturelle. C'est là que se rejoignent les francophones de la province. Qu'ils soient originaires de la Nouvelle-Écosse ou nouvellement arrivés... » (2).

Les données statistiques du Conseil scolaire acadien provincial (2017) montrent que ses écoles qui se situent dans la région métropolitaine d'Halifax comptaient plus de 30 % d'élèves issus de différentes communautés dont 411 Européens, soit 17 %; 139 Autochtones, soit 6 %; 91 Africains, soit 4 %; 64 issus de Moyen-Orient, soit 3 % et 41

Asiatiques, soit 2 % de la population des élèves à Halifax. Bien que les défis liés à l'intégration scolaire et la réussite scolaire des élèves immigrants nouvellement arrivés soient bien connues, rares sont les études qui se sont intéressées aux solutions viables concernant ces types de problèmes que rencontrent les écoles minoritaires francophones, particulièrement celles situées en Nouvelle-Écosse.

2. Objectif et questions de recherche

Cette étude avait pour objectif d'identifier les solutions ou les pistes de solutions aux problèmes touchant à l'intégration scolaire et à la réussite des élèves immigrants nouvellement arrivés et qui fréquentent les écoles du Conseil scolaire acadien provincial situées à Halifax. Voici donc les questions qui vont guider notre recherche

- i. Quels sont les besoins spécifiques que rencontrent les élèves immigrants dans leur processus d'intégration scolaire dans les écoles du CSAP à Halifax?
- ii. Quelles sont les ressources dont dispose le conseil scolaire pour faciliter la réussite scolaire des élèves immigrants nouvellement arrivés?
- iii. Comment se passe la collaboration école-familles immigrantes afin de faciliter la réussite et l'intégration scolaire des élèves?
- iv. Est-ce que le professionnel d'enseignement est bien préparé pour intégrer et aider ces élèves à réussir?

3. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour cette étude est qualitative de type exploratoire. Nous avons recouru à cette méthode afin de chercher de solutions efficaces aux défis que doivent relever les écoles francophones situées en milieu minoritaire, principalement à Halifax, dans leur processus d'intégration scolaire et dans la réussite des élèves immigrants et réfugiés récemment arrivés. Le moyen le plus efficace pour relever les défis auxquels fait face le Conseil scolaire acadien provincial serait de recourir à la perspective constructiviste en ce sens que les intervenants eux-mêmes seront invités à contribuer directement à l'élaboration des pistes de solutions adaptées aux problèmes qui se posent. Le personnel enseignant, les directeurs d'école, les intervenants scolaires et sociaux et les parents d'élèves immigrants et réfugiés ont été sollicités comme étant les premiers concernés à trouver des solutions viables, efficaces et facilement applicables en milieu scolaire.

Cette méthode a été privilégiée parce qu'elle permet de combler le vide existant dans les écrits scientifiques (Van der Maren, 1996) en plus de faciliter l'accès à l'expérience des participants (Blanchet, 2003). Elle a reposé sur des entrevues individuelles et semi-directives d'une durée variant entre 45 à 60 minutes chacune au maximum avec les différents participants de cette étude. Le recrutement a été fait dans deux écoles de la région métropolitaine d'Halifax du conseil scolaire acadien provincial, seul conseil scolaire de langue française en Nouvelle-Écosse. Les entretiens ont été réalisés d'octobre 2017 à février 2018. Au total 20 personnes ont participé à l'enquête dont 11 représentants des écoles (8 enseignants et 3 intervenants scolaires, 3 directeurs et sous-directeur), 4 parents d'élèves immigrants nouvellement arrivés à Halifax, 1 intervenante sociale

(immigration francophone en Nouvelle-Écosse) et 1 représentant du conseil scolaire acadien provincial. De plus, un groupe de discussion (focus group) composé de 10 personnes (enseignantes, intervenantes scolaires, parents, directrice et sous-directeur, représentant du CSAP) a été organisé au siège social du CSAP à Halifax.

Cette technique de collecte de données mise sur la dynamique des groupes sans pour autant chercher à imposer un consensus ni même à faire valoir un point de vue particulier. Elle cherche plutôt à donner l'opportunité aux participants d'exprimer leurs représentations de la réalité sociale lors d'une discussion ouverte en plusieurs phases (Patriciu, 2001). Étant donné que la perspective constructive a été utilisée dans l'étude, la confrontation des opinions et des perceptions des différents participants a permis de ressortir les éléments de solutions pertinents en vue de résoudre les problèmes liés à l'intégration et à la réussite des élèves immigrants et réfugiés nouvellement arrivés.

Enfin, un questionnaire intitulé « Enquête sociodémographique auprès des parents d'élèves » a été soumis aux parents immigrants participant à l'étude pour évaluer leur statut socioéconomique afin de faire des liens entre leurs situations respectives et le degré de leur implication à l'apprentissage de leurs enfants. Toutes les exigences d'ordre éthique de l'Université Sainte-Anne et du conseil scolaire acadien provincial ont été scrupuleusement respectées. Deux autorisations (l'une accordée par le comité d'éthique de l'université et l'autre par celui du CSAP) ont été émises avant la mise en application dudit projet.

4. Résultats d'analyse des données

4.1. Les problèmes observés

4.1.1. Manque d'information sur le parcours migratoire et sur les profils de l'élève et de sa famille

Les familles issues de l'immigration et surtout les réfugiés n'ont pas connu le même parcours de vie que la majorité des membres de la société d'accueil. Nombre d'entre eux ont vécu des traumatismes, des abus et des situations difficiles. Parmi ces enfants, certains n'avaient pas fréquenté l'école formelle pendant plusieurs années avant d'arriver au Canada. Même ceux qui n'ont pas été dans cette situation peuvent être affectés par la distance des valeurs culturelles, la barrière linguistique, etc. Le formulaire d'inscription (annexe) ainsi que les entrevues faites avec les membres des directions d'écoles laissent croire que les informations sur le passé et le parcours migratoires des familles des élèves récemment inscrits et réfugiés ne sont pas prises en compte.

« La direction sait très peu des choses sur ces élèves » (direction)

« Le problème est qu'on utilise le même formulaire qu'on utilise pour tout le monde » (direction)

Même les enseignantes et les intervenantes scolaires ne savent rien du tout sur le passé des élèves dont elles ont la charge au quotidien. Comment peut-on bien intervenir auprès d'un élève dont on ignore les causes des difficultés?

« Je pensais à ça. Le parcours migratoire n'a jamais vraiment été indiqué aux enseignantes » (Enseignante)

« Il ne faut pas qu'un lundi matin on reçoit un élève, on prépare son bureau et les jours passent sans qu'on sache sa vraie situation. Ça me tient mal au cœur et je me dis si je l'avais su, j'aurais pu me préparer autrement » (intervenante scolaire)

Certains enseignants obtiennent les informations partielles du vécu et du parcours migratoire des élèves et de leurs familles respectives par le canal de l'intervenante sociale (agente de liaison).

« Madame M qui travaille avec nous, nous donne les informations dont on a besoin de savoir pour nous aider à mieux aider les enfants. Mais, elle ne connaît pas tout non plus » (intervenante scolaire).

Même la direction de l'une des écoles contactées propose la possibilité de réviser le formulaire d'inscription en vigueur pour y inclure les informations relatives aux trajectoires et le vécu des familles immigrantes nouvellement arrivées et dont les enfants fréquentent les écoles de CSAP.

« D'ailleurs, une des solutions que moi j'apporterai c'est que le CSAP ait un formulaire pour les nouveaux arrivants spécifiquement où on leur pose des questions. Le problème est qu'on utilise le même formulaire qu'on utilise pour tout le monde. Ça, c'est une situation qu'on doit changer. Et beaucoup des parents ne savent pas lire et écrire »
(Direction)

« Il faudrait qu'on crée une feuille qui reprend le profil de l'élève et de sa famille »
(Direction)

« C'est vrai pour tout cela. Dans le CSAP on n'est pas encore prêt à tout ça. Dans le dossier, il faut parler des critères d'admission, et là on parle des ayants-droits.

On ne mentionne pas les nouveaux arrivants, unilingues, etc. On n'a rien de cela [...]. Alors que dans d'autres provinces on en parle très clairement des immigrants, avec des distinctions entre les catégories d'immigrants. Ceux qui parlent le français, qui s'intègrent, c'est très clair et c'est écrit. Ici, on n'en est pas encore là. » (Intervenant)

4.1.2. Barrière linguistique des élèves et des parents

La langue est un outil indispensable dans la communication et la compréhension des exigences de la vie scolaire, l'établissement des contacts avec les enseignants et l'appropriation progressive des normes sociales et les valeurs propres à la communauté d'accueil (Beauchesne et Henseler, 1987). Or, les familles immigrantes récemment arrivées à Halifax et qui ne parlent ni français ni anglais rencontrent d'énormes obstacles pour collaborer avec les enseignants de leurs enfants.

Il faudrait noter que le groupe qui rassemble les parents immigrants n'est pas homogène; certains parents viennent des pays dont ni le français, ni l'anglais ne sont parlés mais dont les enfants ont eu la chance d'étudier dans les écoles privées dans l'une ou l'autre langue. Par contre, d'autres familles viennent des pays dont le français est la langue officielle mais le fait d'avoir passé plusieurs années dans les pays anglophones ou lusophones, a amené leurs enfants à ne plus parler la langue française (le cas des réfugiés, par exemple) et très souvent, ces derniers ont été hors du système scolaire pendant plusieurs années avant leur arrivée au Canada.

« Le plus gros défi avec les élèves qui viennent surtout des camps de réfugiés, ceux qui n'ont aucune éducation formelle » (directeur).

« Il y a les difficultés langagières parce que parfois les parents vont parler français mais pas les enfants parce qu'ils ont été dans un camps de réfugiés où la seule langue était l'anglais » (Enseignant 1).

« Je voulais dire la langue, évidemment on a des élèves qui sont allophones, il y a certains qui [...], moi j'ai eu un élève qui ne parlait pas un mot de français, pas un mot, qui est arrivé dans une classe de neuvième année de français régulier et donc ça, ça pose comme de grandes difficultés » (Enseignant 2).

« Du coup, tu as des enfants qui sont allophones et ça je dirais que c'est un gros problème parce que tu les fais redoubler des années parce que tu veux qu'ils apprennent la langue. Mais après, ça n'aide pas trop parce que c'est plus difficile. Je ne dirais pas que c'est facile » (Intervenante).

La situation est encore plus complexe pour l'école si les élèves et leurs parents sont des allophones donc ne parlent pas les deux langues officielles du Canada comme le cas des élèves réfugiés syriens et d'autres ainsi que leurs familles. Comme les parents ne comprennent pas la langue française, ces élèves sont défavorisés comparativement à leurs collègues dont les parents parlent et comprennent la langue. Pour ces élèves, le seul endroit où ils peuvent pratiquer le français, c'est l'école. Les parents allophones se sentent incapables d'intervenir dans le processus d'apprentissage de leurs enfants et il est parfois difficile pour eux de chercher de l'aide dans la communauté à cause de la barrière langagière.

« Ils ne pratiquent pas le français (à la maison), seulement à l'école. Dans la rue, ils parlent anglais, même à l'école, ils pratiquent l'anglais aussi. Mais, dans la classe, le

livre c'est en français. C'est difficile pour nos enfants d'améliorer la langue française »
(Parent 1).

« Il y a un autre problème parce qu'on ne connaît pas la société canadienne. Tous les problèmes sont constitués autour de la langue. Avec la langue, on a beaucoup de problème » (Parent 2)

Il est important de noter que :

- Un enfant ne maîtrisant pas la langue de la communauté d'accueil et celle qui est enseignée à l'école n'est pas moins intelligent;
- La langue utilisée à l'école lui permet de comprendre l'information, de répondre, de participer aux discussions, de se créer des relations avec ses pairs et avec les enseignants, bref de s'intégrer dans sa classe;
- L'enseignant(e) se sent parfois coupable de ne pas être en mesure de l'aider et l'élève trouve inutile sa présence en classe. Cette situation pourrait engendrer quelque frustration de la part de l'élève, de l'enseignant(e), voire de la part des autres élèves qui ne peuvent pas collaborer avec lui.

4.1.3. Manque de sessions d'information destinées aux parents

L'école canadienne, en général, et surtout celle située en milieu minoritaire francophone, en particulier, ne fonctionne pas de la même manière que les écoles d'où proviennent une partie de ces élèves, précisément des pays en voie de développement. Le système éducatif en milieu minoritaire francophone, notamment l'école, est un « outil de survivance, de production identitaire et de reproduction sociale des communautés

francophones minoritaires » (Cormier, 2005, p. 7). Cette école de minorités (francophones) visait d'abord une francophonie canadienne tel que le stipule l'article 23 de la Charte canadienne de droits et libertés, et non les immigrants francophones. Maintenant, elle a ouvert ses portes aux francophones et francophiles venus de tous les horizons.

Au début de chaque année, à la rentrée, les parents d'élèves récemment arrivés à Halifax, devraient être rencontrés soit individuellement soit collectivement, selon le cas, pour être informés sur le fonctionnement du système scolaire en Nouvelle-Écosse, sur la participation des parents à l'apprentissage de leurs enfants, sur les attentes de l'école face aux familles qui sont des partenaires dans l'éducation de leurs enfants, sur les services offerts aux élèves et aux familles, sur la mission particulière des écoles situées en milieu francophones mais, aussi d'apprendre sur les attentes des familles face à l'école.

Le constat fait lors de notre enquête est qu'il n'y a pas de rencontre entre les familles immigrantes et les autorités scolaires avant la rentrée ni même durant l'année scolaire. À la question de savoir si les parents ont rencontré ou ont la volonté de rencontrer les enseignants et la direction de l'école de leurs enfants, voici les opinions des participants :

« Non, mais si j'avais l'occasion, j'allais le faire » (parent)

« Au début de l'année, on envoie le message à tous les parents et on leur dit ceux qui sont intéressés peuvent participer aux comités de l'école...c'est envoyé à tout le monde mais, ce n'est peut-être pas clair pour tous les parents » (Direction)

« Pour faciliter la réussite de l'élève, il est monumental de trouver une convergence entre la culture et l'histoire de l'école de même pour l'école de connaître la culture et la réalité des parents. Il faut que les parents connaissent la réalité des écoles minoritaires pour être sensibilisés à cette situation aussi. Il faudrait qu'à un moment que le CSAP crée un réseau pour faire connaître aux parents l'histoire mais aussi la réalité des écoles francophones en milieu minoritaire » (Intervenant)

« L'école ne nous invite pas vraiment. Juste de rencontres officielles durant l'année scolaire » (Parent)

« Autre chose qu'on doit faire c'est d'avoir une page pour expliquer aux parents la réalité du système scolaire au Canada. Une séance d'information mais accompagnée des documents d'information sous forme papier ou électronique, cela dépend »

(Direction)

« Une sorte de trousse qui comprendrait une partie d'information générale comme l'implication parentale, les devoirs, les attentes de l'école, etc.) et une autre partie qui serait plus spécifique à la culture de chaque école » (intervenante)

« Ce que j'ai constaté lors de la première rencontre lors de l'inscription, il y a plusieurs questions et les parents se perdent dans tout cela » (Direction)

La direction de l'une des écoles participantes au projet affirme qu'elle organise une session d'information destinée aux parents d'élèves au début de chaque année scolaire. Cette session est offerte à tous les parents d'élèves mais, il y a aussi lieu de noter que tous les parents ne réagissent pas de la même façon. Il y en a qui méritent d'avoir

plus d'explications avec l'aide d'interprètes dans un cadre très réduit, à cause des différences culturelles.

« Il y a au début de l'année scolaire, une rencontre où la direction présente aux parents les attentes de l'école [...]. Ensuite, il y a une session où les parents d'une façon plus informelle rencontrent les enseignants dans le gymnase. Il y a une soirée de curriculum où les parents peuvent poser quelques questions » (Direction)

Les défis auxquels font face les parents d'élèves qui viennent d'immigrer au pays comme la distance culturelle, le système scolaire différent, les normes de la société d'accueil, les attentes de l'école, etc. nécessitent des rencontres entre la direction d'école et les familles afin d'éclairer certains qui pourraient nuire à de bonnes collaborations entre l'école et ces dernières.

4.1.4. Manque de ressources dans les écoles

Le personnel enseignant et les directeurs rencontrés lors de notre enquête ont soulevé le problème relatif au manque de ressources matérielles, financières et humaines dans le système.

« Je pense que le plus gros choc pour nous a été qu'on était complètement laissé à nos propres moyens et besoins comme école. Aucune structure. Aucun programme. Aucune aide supplémentaire. On a bâti avec l'expertise et l'ouverture d'esprit que le personnel exceptionnel avait. Ça a été très difficile ». (Direction)

« La seule réponse que nous avons trouvée comme pansement, comme école et avec un travail acharné de la part des enseignants et des enseignantes-ressources, c'est de monter un programme de PPI, de programme individuel pour chaque élève qui nous est arrivé, qui ne répond pas aux exigences. Ça fait qu'on a beaucoup de PPI à notre école ». (Direction)

« Nous, on commence un programme prochainement pour aider les parents qui ne peuvent pas aider parce qu'ils sont justement analphabètes. On comme un programme d'aide aux devoirs de deux heures les mardis ». (Direction)

Une école reçoit difficilement des subventions pour organiser le programme d'aide aux élèves en difficulté, surtout ceux issus de l'immigration. De plus, c'est grâce à l'intervention de l'agente de liaison, qui y est affectée par immigration francophone en Nouvelle-Écosse, et la volonté des enseignantes et enseignants qui acceptent d'offrir gratuitement leurs services après l'école que celle-ci arrive à assister les élèves en difficulté. Enfin, le Conseil scolaire acadien provincial n'a pas de politique de financement pour assister les élèves en besoin, particulièrement ceux nouvellement arrivés et issus de l'immigration dans ses écoles à Halifax.

« On a reçu une dotation supplémentaire cette année en raison des défis qu'on avait pour aider les jeunes-là, l'année passée. On était incapable d'alimenter et faire le point qu'on a besoin d'une dotation de plus. C'est un nombre d'options qu'on est donné ou accordé pour répondre aux besoins des élèves ». (Direction)

« On veut que nos jeunes reçoivent les services nécessaires et qu'on réponde à leurs besoins. Mais dans cette politique-là, j'imagine qu'il y a certaines limitations surtout par rapport aux élèves immigrants ». (Direction)

« À chaque mardi ou à chaque jeudi, dépendant de la journée, il y a au moins un enseignant de langue et une enseignante de math qui restent à la bibliothèque avec tous nos élèves pis c'est offert à tous nos élèves inscrits au premier cycle et au deuxième cycle. Ils sont tous bénévoles ». (Direction)

« So, tu sais, on est vraiment, on se trouve comme ok ben on essaie vraiment de faire ce qui est mieux pour l'élève. On essaie toujours de faire ça mais, je trouve qu'il n'y a pas de système structuré, donc, il n'y a pas d'étapes à suivre, il n'y a pas de politique à suivre ». (Enseignante)

« Vraiment on fait ici tout ce qu'on peut mais certainement, et on ne va pas parler de ça après. Il n'y a un manque de ressources matérielles et humaines ». (Intervenante)

« On a vraiment besoin de ressources humaines. On est en manque énormément dans notre système. On veut tellement tout mettre en place mais, il se fait qu'on ne peut pas. On ne peut pas se diviser en dix mais c'est beaucoup de travail puisque chaque enfant a besoin d'une programmation personnalisée pour lui permettre de se développer pleinement ». (Enseignante)

« Puis donc on va s'appuyer sur les ressources qu'on a ici, des gens qui peuvent faire le lien, ceux qui parlent la langue et puis les gens comme M qui peut être un pont entre l'école et les familles ». (Intervenante)

4.1.5. Ressources dans la communauté

Certains problèmes qui obstruent la réussite scolaire et par ricochet l'intégration scolaire des élèves issus de l'immigration et ceux de milieux défavorisés sont dus au fait que les décisions prises par le système éducatif visent uniquement des symptômes observés (difficultés des élèves, échecs scolaires, etc.) et non de vraies causes qui sont le vécu familial, les distances des valeurs des familles, la situation socioéconomique, etc. Pourtant, plusieurs recherches (MEQ, 2000; Saint-Laurent, 2000) portant sur la collaboration famille-école et sur la réussite scolaire reconnaissent que l'une des raisons de l'échec scolaire serait le manque des aptitudes éducatives des parents à stimuler ou à aider leurs enfants dans leur réussite scolaire. D'où l'importance des interventions efficaces qui viseraient les familles, l'école et la communauté. Dans certains milieux minoritaires, par exemple, les organismes communautaires prennent plus des responsabilités pour aider les élèves nouvellement arrivés et ayant des besoins particuliers. À Halifax, selon les réponses obtenues lors de notre enquête auprès des parents, seul l'organisme communautaire « Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse » rend de nombreux services aux élèves des écoles du CSAP ainsi qu'à leurs parents.

« Je connais l'Immigration francophone et l'Université Sainte-Anne, c'est tout »

(Parent)

« Le conseil communautaire du Grand-Havre, c'est un organisme qui fait beaucoup d'activités et le Franco, c'est le journal qui informe sur les activités qui s'y passent » (Direction)

« Dans cet organisme, le CSAP n'est pas vraiment visible » (Intervenante)

« Immigration francophone a toujours des activités pour les enfants, des choses très intéressantes. Je me rappelle l'Été passé, ils avaient un programme pour les enfants, j'ai amené mon fils chaque fois » (parent)

« Je ne sais pas. Je n'ai pas pensé à ça. Mais, je ne connais personne qui nous aide pour faire ça. Seulement l'Immigration francophone qui a un programme d'aide aux devoirs » (Parent)

« Notre étoile, notre soleil, notre miracle pour nous a été dans la personne de M (agente de liaison) qui travaille pour Immigration francophone qui a su faire énormément de travail au-delà des attentes de son poste et qui faisait un lien énorme entre nous et les familles et qui permettait aux familles de mieux comprendre le système scolaire » (Direction)

« Encore une fois, Immigration francophone aide avec des cours et des choses qu'eux organisent pour les parents afin de les rendre plus fonctionnels pour la communauté, que ce soit des cours d'anglais ou des cours de français » (Direction)

Dans le cas des écoles du Conseil scolaire acadien provincial à Halifax, le rôle joué par l'agente de liaison de l'Immigration francophone est plus que capital. C'est elle qui remplit parfois les tâches que devaient faire la direction et les enseignants. Elle facilite la communication école-familles immigrantes nouvellement arrivées dont les enfants fréquentent ces écoles, c'est elle qui explique aux parents le fonctionnement du système scolaire en Nouvelle-Écosse, en général et des écoles francophones (CSAP) en particulier, c'est encore elle qui vérifie le vécu des élèves dans leurs familles et rapporte

l'information aux enseignants, c'est elle qui s'occupe des services de tutorat et de l'aide aux devoirs pour ces élèves en difficulté d'apprentissage, etc. Une partie de ces tâches devraient revenir directement à l'école.

« Je suis passée par le bureau et j'ai rencontré M (l'agente de liaison de l'Immigration francophone). Et c'est elle qui nous a guidé et elle a fait comme présentation ici pour nous expliquer le système éducatif et tout ça. Et puis, elle nous a rencontré à l'école elle-même. Elle nous a guidé là-bas, elle nous a fait à moi et à mes enfants un tour. Elle nous a tout expliqué. C'est comme ça, c'était M seulement ».

(Parent)

À cause de la situation qui détermine la diversité de leur population estudiantine, les écoles du CSAP surtout à Halifax, ont des besoins qui nécessitent la collaboration de différents niveaux d'intervenants et de différentes manières d'agir pour parvenir à résoudre des problèmes complexes auxquels elles font face. Ainsi, ces écoles ont la responsabilité de tisser des liens avec les organismes communautaires pour faciliter leur tâche qui est celle d'intégrer les élèves récemment arrivés à la vie scolaire et sociale.

4.1.6. Niveau de préparation des enseignants

La présence de plus en plus croissante des élèves issus des communautés ethniques et nouvellement arrivés à Halifax s'accompagne de certains défis tels que le manque de formation académique adéquate des enseignants ou le manque d'organisation d'ateliers reliés à la formation continue pour les enseignants en pratique dans les salles de classe. De nombreux enseignants non ou mal formés à la diversité culturelle, gardent des

attitudes réservées et confuses à propos des classes multiethniques et éprouvent une grande anxiété et ont un faible niveau de confiance en ce qui concerne leurs capacités à enseigner ce type des classes (Ouellet, 2004; Akkari, 2000) parce qu'ils ont été formés pour enseigner une population étudiante homogène culturellement.

« Non, je n'ai pas suivi une formation spécifique. Mais l'inclusion et le partage culturel sont vraiment importants pour moi personnellement » (Enseignante)

« Est-ce qu'on a suivi une formation directe, officielle, dans les deux dernières années? Non. Mais, en tant qu'enseignant en salle de classe en 2017, je prends pour acquis que la majorité des enseignants comprennent la réalité et puis, comment gérer des situations de discriminations » (Intervenante)

« Il n'y a pas eu de formations et on a une faiblesse dans cet enseignement » (Direction)

« Il y a eu des comités et on a invité comme une ou deux personnes pour faire des discussions sur le sujet mais, il n'y a pas eu systématiquement de formation. Mais M. a donné de formation à notre école et à l'autre école » (Direction)

Les enseignants du Conseil scolaire acadien provincial ne sont pas bien outillés pour prendre en charge les élèves immigrants nouvellement arrivés qui fréquentent leurs salles de classe. Pour les enseignants et les intervenants rencontrés, il n'y a un manque de formation tant au niveau académique qu'en formation continue. Chacun se débrouille avec son expérience personnelle pour surmonter les défis dont il fait face actuellement avec l'accroissement du nombre d'élèves immigrants et réfugiés. Akkari (2000) affirme que le manque de formation des enseignants et l'absence d'expériences de vie et de

points de référence communs constituent un obstacle majeur à la réussite et à l'intégration des jeunes immigrants. Le Canada étant un pays d'immigration, les élèves immigrants et réfugiés qui arrivent en nombre croissant dans les écoles ne retourneront pas dans leurs pays d'origine. Leur intégration scolaire, sociale et même professionnelle doit être bien préparée par les professionnels d'enseignement qui devraient être eux-mêmes très bien outillés pour éviter le chaos à venir. Pour Kanouté (2007) : « Il faut que l'école enseigne la diversité et l'intègre dans son fonctionnement c'est-à-dire que les familles sentent que l'école, la direction et les enseignants sont sensibles à la diversité d'ici et d'ailleurs » (P.44)

4.1.7. Relation avec les parents nouvellement arrivés à Halifax

Deslandes et Lafortune (2001) ont montré dans leur étude portant sur la collaboration école –familles que les élèves dont les parents s'impliquent dans leur processus éducatif ont tendance à obtenir de meilleurs résultats scolaires, à développer une attitude plus positive envers l'école et les travaux scolaires. Ils manifestent de plus une grande confiance en soi dans leur capacité d'apprentissage. Quant aux parents, cette collaboration est une opportunité pour eux d'interagir et de communiquer ouvertement avec le milieu scolaire, d'accroître leur confiance dans les habiletés parentales, surtout pour ceux qui viennent des pays où la participation parentale n'est pas exigée comme c'est le cas au Canada (Liboy et Venet, 2011). Vat-Laaroussi (2005) affirme que la participation de parents n'est pas le produit d'un hasard. Les écoles et le Conseil scolaire doivent faire preuve d'initiative et d'innovation pour favoriser cette collaboration. Or, l'étude menée au sein de deux écoles du CSAP à Halifax montre que cette collaboration est presque inexistante. Les enseignants, les intervenants scolaires et la direction d'école

préfèrent passer par le canal de l'agente de liaison de l'Immigration francophone pour rejoindre les familles d'élèves immigrants récemment arrivées. Il n'y a pas d'initiative du milieu scolaire pour rejoindre les familles concernées. Les parents semblent ignorer ce qui se passe dans le processus d'apprentissage de leurs enfants par manque de communication et les enseignants évoquent les barrières linguistiques comme obstacle à toute collaboration.

« Moi, dans ce cas je m'appuie beaucoup sur M qui est généralement impliquée dans ce dossier-là. Puis, elle fait généralement un super travail parce qu'elle fait un lien entre nous et les familles » (Enseignante)

« Je sais l'année dernière, pour un élève, il y avait une dame qui venait aider parce qu'elle parlait la langue de l'élève, puis, donc elle pouvait comme servir à passer des messages ». (Enseignante)

« Moi, à cause de la barrière langagière, c'était beaucoup difficile. Il y avait une dame de liaison qui agit comme liaison pour les familles réfugiées et immigrantes et c'est vraiment plus elle qui fait la liaison entre l'école et moi. Mais, ce n'est vraiment pas moi directement » (Enseignante)

Certains enseignants évitent d'initier les contacts avec les familles immigrantes pour ne pas heurter les valeurs culturelles et souhaitent les atteindre par le canal de l'agente de liaison. On y détecte manifestement un manque de préparation de ces enseignants et un manque de stratégie de communication avec les parents surtout avec ceux issus des communautés ethniques. D'après Kanouté (2007) : *« Globalement, il s'agit d'accueillir les parents. Certains veulent venir à l'école, mais on leur ferme la*

porte, parce qu'on craint l'invasion ou parce qu'on se demande comment négocier avec les différences de valeurs, les divergences et les conflits [...]. Il faut ouvrir la porte aux parents et discuter du projet éducatif avec eux ». (P. 43)

« Souvent, je vais communiquer par M juste pour empêcher qu'il y ait un malentendu culturel » (Enseignante)

« Peut-être que moi je vais dire quelque chose qui pourrait être mal perçu et elle connaît déjà bien les familles donc c'est bien et si je passe par elle, le message va mieux passer. Elle connaît la situation donc elle va savoir comment communiquer avec la famille. Souvent, j'utilise M pour mieux communiquer » (Enseignante)

« Si j'écris ou j'essaie de contacter les parents, souvent je n'ai pas de retour »
(Enseignant)

« Les rencontres parents-maîtres, ce n'est pas si pire et c'est à cause de M. Donc, sans M je sais pas à quel point ils participeraient » (Direction)

« Si c'est un parent qui nous arrive et qu'il y a de la difficulté avec la langue, on a M qui nous aide aussi pour les langues Par la suite, on a régulièrement, chaque année, ceci se déroule » (Direction)

L'école renvoie les parents au site web de l'école pour y trouver des nouvelles concernant leurs enfants mais, certains parents ne possèdent pas d'ordinateur ou n'ont pas d'abonnement Internet. De plus, d'autres ne sont même pas familiers avec l'usage des ordinateurs.

« Nous avons également un site web avec pleins d'informations pour les parents, pour la communauté » (Direction)

La situation n'est pas la même pour tous les parents issus de l'immigration. Certains parents plus éduqués et exerçant un métier s'ajustent facilement à la culture canadienne et s'impliquent efficacement à l'éducation de leurs enfants. L'un des parents rencontrés fait partie de cette catégorie et l'intégration de ses deux enfants dans les écoles se passent sans problème.

« Comme exemple, tu as une famille immigrante qui est arrivée ici avec beaucoup d'argent, fair enough, pour entretenir sa famille. Ils parlent anglais et français. Ils vont s'impliquer. Je ne parle pas qu'ils vont s'impliquer à cause de la culture-là. Je parle quand je dis il faut vous impliquer, ils vont être impliqués. Eux ça va parce qu'ils n'ont pas de problème de langue, pas de problème économique. Alors que d'autres, ils ont un problème de langue, ils ont peur » (intervenante sociale)

4.1.8. Autres défis

Cette section regroupera certains défis qui ont été soulevés par certains participants à l'étude :

- Différence de niveaux des élèves immigrants et réfugiés : Parmi les jeunes qui débutent la scolarité, on peut dénombrer différents niveaux dus à leur trajectoire migratoire. Les élèves qui ont été dans les camps de réfugiés, par exemple, se présentent avec un retard de deux, trois ou quatre ans pour ne pas avoir fréquenté des écoles formelles ou ne jamais avoir fréquenté l'école pendant toutes ces années. Il se pose un problème pour les insérer dans les

classes ordinaires en fonction de leurs âges respectifs. L'école essaie de trouver des solutions alternatives pour les placer, mais parfois, c'est très difficile à cause du manque des ressources humaines, financières et même matérielles.

« Le deuxième grand défi c'est vraiment intégrer le nombre de personnes qui sont à un niveau de scolarité, dans des cours qui seraient à leur niveau ou qui vont répondre à leurs besoins » (Direction)

« On a beaucoup d'élèves, je ne parle pas encore des immigrants, je parle des réfugiés, eux, tu en as qui ont raté l'école pendant des années »
(Intervenante sociale)

« Il y en a qui sont arrivés à 17 ans, 18 ans et qui n'ont pas été scolarisés depuis 14 ans et on a demandé, je pense pour un cas spécifique... »
(Enseignante)

- Manque de stratégies d'intégration scolaire et sociale des élèves et des familles issues de l'immigration et des réfugiés : La présence de plus en plus croissante des élèves issus de l'immigration constitue une épreuve parfois difficile à surmonter pour le personnel enseignant et administratif du milieu scolaire surtout dans un milieu minoritaire. Faire intégrer et faire accepter les nouveaux élèves dans les groupes existants en salle de classe et à l'école nécessite l'implication de tous et pas seulement de l'enseignant. Par manque de stratégies d'intégration scolaire et sociale clairement définies par le Conseil scolaire acadien provincial destinées aux élèves immigrants et réfugiés

récemment arrivés à l'école, chaque enseignant utilise ses propres moyens pour les intégrer dans les groupes-classes et à l'école.

« Donc, ce qu'on fait, si on prend un exemple d'un de ces élèves, il était un réfugié syrien. Il est arrivé donc on a fait exprès de lui [sic] mettre en classe avec les élèves qui parlent l'arabe parce qu'on pensait au début, on veut juste que le élèves se sentent à l'aise dans l'école ensuite dans les classes »

(Enseignante)

« Il n'y a pas de stratégies d'inclusion, plus que ça. C'est une très bonne question » (Enseignant)

« Au début, on l'a mis dans une classe avec ceux qui parlaient arabes pour qu'il se fasse des amis » (Enseignant)

Pour la direction, l'accueil et l'intégration des élèves se font normalement grâce au travail des enseignants et des élèves de l'école.

« Moi, je vois qu'il y a un travail énorme qui se fait, qu'il y a du succès et définitivement des progrès. Nos enfants à l'école sont extraordinairement gentils et très accueillants » (Direction)

« Donc, il y a une certaine intégration. Définitivement, ils se sentent à l'aise. Les élèves sont vraiment accueillis par les enseignants et on les voit à part égale aux autres » (Direction)

Étant donné les distances culturelles observées entre le personnel enseignant et les familles issues de l'immigration et des réfugiés nouvellement arrivés dont les enfants fréquentent les écoles du CSAP, il n'existe aucun type de collaboration qui faciliterait l'intégration scolaire des parents de ces élèves à l'école et à la communauté.

La citation de cette enseignante résume ce qui est décrit ci-haut :

« Il arrive parfois que les élèves t'arrivent du coup dans ta classe. Tu n'as pas d'information, tu n'es pas au courant du parcours migratoire, tu n'es aucunement au courant de ce que l'élève a vécu et il ne parle ni français ni anglais ou il parle un peu le français. Tout ce que tu entends, c'est que l'élève reste dans ta classe. Il est certain que si l'élève n'entend pas ce que l'enseignant dit, il n'est pas à l'aise. Et tu ne peux pas l'aider à son intégration parce que tu as 30 élèves. Et tu ne peux pas blâmer l'administration parce qu'elle aussi n'a pas l'information. On est menotté !! ».

4.2. Quelques pistes de solution

En recourant à la perspective constructive, nous avons demandé aux répondants (parents immigrants, parents réfugiés, directeur et directrice d'école, enseignantes et enseignantes, intervenantes scolaires et sociales) de contribuer directement à l'élaboration des pistes de solution adaptées et facilement applicables dans les écoles car ils sont les premiers concernés et leurs opinions ont une importance capitale dans la résolution des problèmes qui s'y posent.

4.2.1. Constitution d'un dossier reprenant les profils de l'élève immigrant /réfugié et de sa famille

Il est suggéré de :

- Remplacer le formulaire d'inscription en vigueur par un autre qui permettrait aussi de compiler les données relatives aux élèves immigrants et réfugiés récemment inscrits ainsi que celles de leurs familles.
- Mettre en place les profils des élèves et de leurs familles : parcours migratoire, vécu, contacts et moyens appropriés pour communiquer avec ces familles, coordonnées des personnes de liaison, etc.

4.2.2. Classes d'accueil à deux volets

- Créer une classe d'accueil pour élèves ayant seulement des difficultés avec la langue française mais qui n'ont pas de problème d'apprentissage (sans retard scolaire)
- Avoir une autre classe pour les élèves allophones et réfugiés ayant été absents du système scolaire pendant des années et rencontrant des difficultés d'apprentissage

4.2.3. Ressources humaines

- Embaucher des agents de liaison supplémentaires pour desservir le réseau et améliorer les relations école-familles immigrantes et réfugiées à Halifax et dans les régions.

4.2.4. Ressources communautaires

- Trouver des organismes communautaires dans les quartiers (défavorisés) et plus proches des résidences des élèves, surtout ceux avec des difficultés d'apprentissage pour organiser des centres d'aide aux devoirs.
- Accroître la collaboration avec Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse afin de permettre aux élèves nouvellement arrivés de bénéficier des services offerts par cet organisme.

4.2.5. Préparation des enseignants à l'éducation interculturelle

- Prévoir des journées pédagogiques afin d'offrir aux enseignants la possibilité de suivre la formation axée sur la gestion de la diversité en milieu scolaire.
- Payer une formation reliée à l'éducation interculturelle offerte par les programmes universitaires à tout le personnel enseignant du CSAP

4.2.6. Évaluation des niveaux des élèves nouvellement arrivés avant de les inscrire et de les placer dans la salle de classe

- Ne pas placer les élèves nouvellement arrivés en fonction de leurs âges mais en fonction du test permettant d'évaluer leur niveau scolaire réel.

4.2.7. Offrir des sessions d'informations destinées exclusivement aux familles nouvellement arrivées

- Organiser une journée d'information et d'écoute destinée aux parents d'élèves immigrants nouvellement arrivés à Halifax et réfugiés en vue de leur

expliquer le fonctionnement du système, les règles à suivre, les attentes des enseignants face aux parents et aux élèves, etc.

- Être à l'écoute des attentes des parents d'élèves. Solliciter les services d'interprètes, au besoin.

4.2.8. Mission de l'école en milieu minoritaire

- Réfléchir sur la redéfinition de la mission des écoles francophones en milieu minoritaire à cause de la présence de plus en plus nombreuse d'élèves non concernés par l'article 23 de la Charte Canadienne. Ces écoles ne font pas moins face aux défis liés à l'intégration scolaire des élèves issus de l'immigration et des réfugiés qu'à ceux liés à la protection de la culture et de la langue françaises seulement.

4.2.9. Organisation des rencontres informelles enseignants-parents immigrants et réfugiés

- Proposer des rencontres non officielles (pas seulement lors des réunions des parents ou remise des bulletins) telles des rencontres-café juste pour se rencontrer, se connaître et discuter sur les façons de collaborer efficacement.

4.2.10. Recours aux services des personnes bénévoles

- Solliciter les services des personnes de la communauté francophone à Halifax pour aider les familles nouvellement arrivées dans leur insertion sociale : jumelage, réseautage, interprétation, traduction des messages, etc.

5. Limites des résultats de la recherche

Cette étude, de type exploratoire, comporte évidemment quelques faiblesses. Parmi celles-ci, l'échantillon en est une, du fait que la participation des sujets était faite de façon intentionnelle et volontaire. De plus, l'échantillon n'était pas très représentatif des différents groupes d'élèves et des parents issus des communautés ethniques. Néanmoins, le fait d'avoir analysé des défis auxquels font face les écoles du Conseil scolaire acadien provincial à Halifax, dans le processus d'intégration scolaire et de la gestion de sa diversité avec les acteurs concernés, et de proposer quelques pistes de solutions, témoigne de l'importance que la question de l'intégration scolaire et de la réussite scolaire de ces derniers revêt pour tous les acteurs éducatifs.

Cette recherche avait pour but de détecter la situation qui prévaut dans le système scolaire francophone à Halifax quant à l'intégration scolaire des jeunes immigrants nouvellement arrivés et des réfugiés. Les résultats de l'étude devraient être utilisés pour y mener de nouvelles recherches de type longitudinal (moyen et long-terme) afin de préparer les décideurs à prendre des mesures qui s'imposent afin de bien accueillir et faciliter l'intégration et la réussite des élèves immigrants dans les années à venir

Références bibliographiques

- Akkari, A. (2000). La gestion de la diversité culturelle dans le système éducatif
Fribourgeois. In F. Tanon et N. Chiasson, *L'interculturalité en milieu
culturellement homogène : un défi pour la formation professionnelle*,
Vol.7, n°3, p. 407-431
- Azdouz, R. (2003). *L'intégration des enfants touchés par la guerre dans les écoles
de Montréal* : Guide à l'intention du personnel enseignant et non
Enseignant. www.cgtsim.qc.ca consulté le 15 mai 2017
- Blanchet, A. (2003). *Dire et faire : L'entretien*. Paris, France : Armand Colin
- Beauchesne, A. et Hensler, H. (1987). *L'école française à clientèle pluriethnique de
l'Île de Montréal : Situation du français et intégration psychosociale des
élèves*. Conseil de la langue française. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Cormier, M. (2005). *Enseigner en milieu minoritaire : une recension des écrits*.
Document téléaccessible à www.ctf-fce.ca/FR/Issues/Française/rapport
- Fédération des comités de parents du Québec. (2003). *La participation des parents à
l'école : une condition sine qua non de la réussite scolaire*. Québec : Université
du Québec à Montréal
- Godbout, G. (1989). *La réalité multiculturelle des écoles*. *Dimensions*, 1(1), 7-14
- Kanouté, F. (2007). Le décalage de valeurs entre l'école et les familles : une occasion
de rapprochement (Entrevue). *Vie pédagogique*, n° 143, avril-mai, 2007

- Liboy, M-G. et Venet, M. (2011). Participation des parents immigrants à l'école en Alberta : point de vue des parents congolais, *Journal of International Migration and Integration*, vol. 12, n°2, 155-171
- Meyers, M. (1993). *Refugee children in our schools*
- Ouellet, F. (2004). *Quelle formation pour l'éducation à la citoyenneté*. Québec : Presses de l'Université Laval
- Patriciu, S. (2001). *Les représentations de l'intégration par les acteurs du système scolaire d'accueil québécois*. Thèse. Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- Statistique Canada. (2017). Immigration et diversité ethnoculturelle : faits saillants du Recensement de 2016. www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171025
- Van der Maren, J.M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^{ème} éd.). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Vatz-Laaroussi, M., Rachédi,L., Kanouté, F. et Duchesne, M. (2005). *Favoriser les Collaborations familles immigrantes-école : soutenir la réussite scolaire*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke

Annexes



Siège social

C.P. 88, Saulnierville
Nouvelle-Écosse
B0W 2Z0
Téléphone : (902) 769-6460
Télécopieur : (902) 769-6461

Région centrale

250, avenue Brownlow, unité 7
Dartmouth, Nouvelle-Écosse
B3B 1W9
Téléphone : (902) 433-7046
Télécopieur : (902) 433-7044

Région Nord-Est

C.P. 100, Pettit-de-Grat
Nouvelle-Écosse
B0E 2L0
Téléphone : (902) 226-6230
Télécopieur : (902) 226-6231

Région Sud-Ouest

C.P. 8, La Butte
Nouvelle-Écosse
B0W 2L0
Téléphone : (902) 769-6480
Télécopieur : (902) 769-6481

Veuillez fournir l'information suivante concernant votre projet de recherche et joignez les documents requis.

Nom du projet (doit être effectué en français) : Intégration scolaire des élèves issus de l'immigration dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial à Halifax	
Nom(s) : Malanga-Georges Liboy	Date : Le 25 septembre 2017
Organisme/Département : Département des sciences de l'éducation	
Information de contact :	Adresse : 1695, route 1, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse, B0W 1M0
	Téléphone : (902) 769-2114 poste : 7315
	Télécopieur : (902) 769-2930
	Courriel : malanga-georges.liboy@usaintanne.ca
Si vous effectuez cette recherche pour combler les exigences d'un diplôme, veuillez indiquer le nom et les coordonnées de votre superviseur de faculté :	
Buts ou objectifs du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire l'état de lieu de la situation de réussite et de l'intégration scolaire des élèves immigrants dans les écoles de CSAP à Halifax ; 2. Déterminer les besoins spécifiques des élèves immigrants comparativement aux autres ; 3. Analyser les ressources existantes afin de faciliter l'amélioration de rendement scolaire de ces élèves 4. Vérifier les types de collaborations qui existent entre l'école et les familles immigrantes nouvellement arrivées.
Brève description du projet <i>Joindre une copie de tous les instruments utilisés pour recueillir les données durant votre recherche.</i>	<p>La présence des familles francophones et francophiles issues de l'immigration dans la région métropolitaine d'Halifax et le désir de la communauté francophone surtout acadienne d'inscrire leurs enfants dans les écoles francophones ont ainsi contribué à hausser significativement le nombre de la population scolaire dans les écoles du CSAP. En se référant aux données statistiques du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP, 2017), les écoles qui se situent dans la région métropolitaine d'Halifax comptent plus de 30 % d'élèves issus de différentes communautés dont 411 Européens, soit 17 %; 139 autochtones, soit 6 %; 91 Africains, soit 4 %; 64 issus des Moyens Orient, soit 3 % et 41 Asiatiques, soit 2 % de la population des élèves à Halifax. Cette situation mérite de mener une recherche approfondie à cause des facteurs ci-après : Certains élèves immigrants, notamment les réfugiés, rencontrent des besoins spéciaux (manque de formation en nouvelles technologies de l'information, différences de niveau scolaire, méconnaissance du fonctionnement du système scolaire canadien, etc.) du fait qu'ils ont été obligés de se trouver hors de l'école pendant un certain temps suite à la situation de guerre ou autre, de ce fait, ils accusent un retard scolaire par rapport aux autres élèves (Bisson et al., 2013). En plus, ils sont habituellement placés en classe selon leurs âges sans vraiment tenir compte de leur réel niveau de scolarité. Ces enfants et leurs familles rencontrent des difficultés à s'intégrer dans la nouvelle société d'accueil pour des raisons suivantes : barrière linguistique, barrière socioéconomique, distances culturelles, divergences en matière de croyances religieuses et des valeurs, intervention sur le plan psychologique, etc. (Liboy et Mulatris, 2014). Au-delà de ces problèmes, il serait indispensable de soulever aussi l'impréparation des enseignants, des directions d'école et des organismes communautaires pour relever tous ces défis (Farmer et al. 2008).</p>



**Conseil scolaire
acadien provincial**
C.P. 88, Saulnierville
Butte Nouvelle-Écosse

Siège social

Région centrale

Région Nord-Est

Région Sud-Ouest

250, avenue Brownlow, unité 7

C.P. 100, Petit-de-Grat

C.P. 8, La

Dartmouth, Nouvelle-Écosse

Nouvelle-Écosse

Nouvelle-Écosse

B0W 2Z0

~~838 1W9 80E 2L0 B0W 2L0~~

~~Téléphone : (902) 769-5460~~

~~Téléphone : (902) 433-7045~~

~~Téléphone :~~

~~(902) 226-5230~~ Téléphone : (902) 769-5480

Télécopieur : (902) 769-5461

Télécopieur : (902) 433-7044

~~Télécopieur : (902) 226-5231~~ Télécopieur : (902) 769-5481

Veillez fournir l'information suivante concernant votre projet de recherche et joignez les documents requis.

Nom du projet (doit être effectué en français) : Intégration scolaire des élèves issus de l'immigration dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial à Halifax	
Nom(s) : Malanga-Georges Liboy	Date : Le 25 septembre 2017
Organisme/Département :	Département des sciences de l'éducation
Information de contact :	Adresse : 1695, route 1, Pointe-de-l'Eglise, Nouvelle-Écosse, B0W 1M0
	Téléphone : (902) 769-2114 poste : 7315
	Télécopieur : (902) 769-2930
	Courriel : malanga-georges.liboy@usainteanne.ca
Si vous effectuez cette recherche pour combler les exigences d'un diplôme, veuillez indiquer le nom et les coordonnées de votre superviseur de faculté :	
Buts ou objectifs du projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire l'état de lieu de la situation de réussite et de l'intégration scolaire des élèves immigrants dans les écoles de CSAP à Halifax ; 2. Déterminer les besoins spécifiques des élèves immigrants comparativement aux autres ; 3. Analyser les ressources existantes afin de faciliter l'amélioration de rendement scolaire de ces élèves 4. Vérifier les types de collaborations qui existent entre l'école et les familles immigrantes nouvellement arrivées.

<p>Brève description du projet</p> <p><i>Joindre une copie de tous les instruments utilisés pour recueillir les données durant votre recherche.</i></p>	<p>La présence des familles francophones et francophiles issues de l’immigration dans la région métropolitaine d’Halifax et le désir de la communauté francophone surtout acadienne d’inscrire leurs enfants dans les écoles francophones ont ainsi contribué à hausser significativement le nombre de la population scolaire dans les écoles du CSAP. En se référant aux données statistiques du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP, 2017), les écoles qui se situent dans la région métropolitaine d’Halifax comptent plus de 30 % d’élèves issus de différentes communautés dont 411 Européens, soit 17 %; 139 autochtones, soit 6 %; 91 Africains, soit 4 %; 64 issus des Moyens Orient, soit 3 % et 41 Asiatiques, soit 2 % de la population des élèves à Halifax. Cette situation mérite de mener une recherche approfondie à cause des facteurs ci-après : Certains élèves immigrants, notamment les réfugiés, rencontrent des besoins spéciaux (manque de formation en nouvelles technologies de l’information, différences de niveau scolaire, méconnaissance du fonctionnement du système scolaire canadien, etc.) du fait qu’ils ont été obligés de se trouver hors de l’école pendant un certain temps suite à la situation de guerre ou autre, de ce fait, ils accusent un retard scolaire par rapport aux autres élèves (Bisson et al., 2013). En plus, ils sont habituellement placés en classe selon leurs âges sans vraiment tenir compte de leur réel niveau de scolarité. Ces enfants et leurs familles rencontrent des difficultés à s’intégrer dans la nouvelle société d’accueil pour des raisons suivantes : barrière linguistique, barrière socioéconomique, distances culturelles, divergences en matière de croyances religieuses et des valeurs, intervention sur le plan psychologique, etc. (Liboy et Mulatris, 2014). Au-delà de ces problèmes, il serait indispensable de soulever aussi l’impréparation des enseignants, des directions d’école et des organismes communautaires pour relever tous ces défis (Farmer et al. 2008).</p>
--	---

L’élève : notre passion, notre avenir

Méthodologie

Le recrutement sera fait dans les écoles du grand Halifax du conseil scolaire acadien provincial, seul conseil scolaire de langue française en Nouvelle-Écosse. Nos premières démarches auprès du CSAP consisteront à leur adresser une demande d'autorisation de la recherche, des contacts téléphoniques et en présentiel avec les personnes-ressources afin d'avoir la possibilité de rencontrer les directeurs d'école, les enseignants. Nous allons rencontrer les professionnels d'enseignement du niveau élémentaire que secondaire. Ensuite, certains parents d'élèves seront contactés par le truchement d'école que fréquentent leurs enfants et d'autres par le canal des associations communautaires existantes à Halifax. Les organisations communautaires seront sollicitées directement par une lettre de demande de participation à l'étude, par les messages courriels et par téléphone ou par les contacts personnels ainsi que les membres du Conseil scolaire acadien provincial.

Au total 20 personnes seront sélectionnées pour participer à l'enquête dont dix (10) représentant les écoles (8 enseignants, 2 directeur d'école), (2) membres du conseil scolaire acadien provincial à Halifax, (4) parents élèves immigrants nouvellement arrivés (de 5 ans et moins à Halifax), (2) membres des associations communautaires qui travaillent avec les familles immigrantes et (2) intervenants scolaires (orthopédagogue et psychologue).

Les entrevues semi-directives d'une durée de 45 minutes chacune au maximum seront organisées avec chaque participant à cette étude. Cet exercice vise à rassembler le maximum d'informations pertinentes relatives aux problèmes que rencontrent les acteurs éducatifs qui travaillent à trouver des solutions aux défis que représente cette clientèle particulière dans le système scolaire. De plus, un groupe de discussion (focus group) composé de 10 personnes (deux enseignants, deux parents, deux directeurs d'école, deux membres des associations communautaires et deux intervenants scolaires) sera organisé car cette technique de collecte des données mise sur la dynamique des groupes sans pour autant chercher à imposer un consensus ni même à faire valoir un point de vue particulier. Elle cherche plutôt à donner l'opportunité aux participants d'exprimer leurs représentations de la réalité sociale lors d'une discussion ouverte en plusieurs phases (Patriciu, 2001).

Toutes les exigences d'ordre éthique de l'Université Sainte-Anne seront suivies.

Description des bénéfices de cette recherche pour le CSAP.	<p>Ce projet de type exploratoire en Nouvelle-Écosse aura des avantages certains dans l'avancement des connaissances en matière de l'intégration scolaire et social des élèves et des familles immigrantes nouvellement arrivées en province. Il permettra de cerner les vrais problèmes qui peuvent rendre difficiles l'amélioration de rendement scolaire de cette catégorie d'élèves dans les écoles du CSAP et prévenir ce genre des difficultés dans un avenir proche. De plus, il permettra aux enseignants de développer des nouvelles stratégies pouvant faciliter l'apprentissage et la réussite scolaire des élèves nouvellement arrivés ayant des besoins particuliers. Enfin, le professionnel de l'enseignement, les intervenants scolaires et sociaux, les directeurs d'école ainsi que des parents immigrants seront sensibilisés et informés sur les pratiques récentes de collaboration entre l'école, les familles et la communauté afin de faciliter la réussite de l'intégration scolaire de cette catégorie d'élèves. Selon les études, l'amélioration de rendement scolaire de ces élèves peut avoir des effets positifs pour la société en général car ces derniers éviteront le décrochage scolaire et la délinquance dans une agglomération telle que Halifax.</p>	
Durée anticipée du projet : 3 mois	Date de démarrage : 10 octobre 2017	Date de a fin : 15 décembre 2017 NOTEZ: Si plus d'un an scolaire, remettre une preuve qu'on a rencontré les exigences de révision annuelle et obtenu l'approbation pour continuer.
Exigences du personnel scolaire et des élèves (y compris l'engagement de temps, eg. personnel enseignant, direction, etc.)	<p>Nous demandons des entrevues d'une durée de 45 minutes chacune avec les enseignantes, les directeurs, les intervenants scolaires et une participation à un groupe de discussion d'une durée d'heure (60 minutes).</p>	
Nombre d'écoles impliquées. (Si possible, identifier les sites des écoles)	<p>Deux écoles seront impliquées dans cette recherche (à déterminer).</p>	
Équipement requis du Conseil :	<p>Un local pour passer des entrevues et organiser un groupe de discussion</p>	

Ressources additionnelles requises (eg. installations, ouvertures d'école supplémentaire) :	Non
Résultats voulus du projet (livrables) :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire l'état de lieu de la situation de réussite scolaire des élèves immigrants dans les écoles de CSAP 2. Déterminer les besoins spécifiques des élèves immigrants comparativement aux autres élèves 3. Analyser les ressources existantes à l'école et dans les associations francophones en matière d'accueil, d'intégration scolaire et sociale des familles nouvellement arrivées
Rapport final du projet :	Le rapport final sera disponible à la fin du mois de février 2018
Distribution :	Organisation d'un atelier à Halifax en présence des partenaires du projet et les membres de la communauté pour présenter les résultats suivie des discussions
Copies de la révision éthique et de l'approbation incluse :	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le formulaire de vérification judiciaire et du registre d'abus des enfants est inclus.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si non, expliquez pourquoi vous seriez exempt de cette exigence. Nous n'avons pas besoin de ces documents parce qu'aucune personne d'âge mineure ne participe à cette étude.

En signant cette demande, les chercheurs acceptent de fournir au Conseil une copie des rapports intérimaires et finals et/ou des publications. Au minimum, les chercheurs fourniront un sommaire d'une thèse et la copie entière ou les extraits de matériaux rédigés ou autres formes de publication.

Signature : _____

Date : _____

Signature du superviseur de l'étudiant : _____

Date : _____

Veillez retourner cette demande par courriel à comeaum@csap.ca ou par la poste/courrier à :

**Conseil scolaire acadien provincial
Attn: Michel Comeau
C.P. 88 Saulnierville
N.-É. B0W 2Z0**

Formulaire de consentement des participant(e)s à l'entrevue individualisée

Titre du projet : Intégration scolaire des élèves issus de l'immigration dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial à Halifax

Je reconnais avoir pris connaissance du projet de recherche qui sera mené par une équipe composée de Monsieur Malanga-Georges Liboy, professeur agrégé à l'Université Sainte-Anne, comme chercheur principal, de Madame Catherine Chappaz et Michael Picard, étudiants en sciences de l'éducation à l'Université Sainte-Anne, comme assistants de recherche.

J'ai été informé(e) oralement des objectifs, des méthodes de collecte des données et de la modalité de ma participation à ce projet (copie du projet).

J'ai également été mis(e) au courant que :

1. Toutes les données recueillies pendant l'entrevue seront confidentiellement protégées pendant dix (10) ans à la fin de cette étude
2. J'ai le droit de mettre fin à l'entrevue et de me retirer sans préjudice aucune de ma participation de ce projet de recherche
3. Je peux contacter le responsable du projet, à tout moment, si j'ai des questions relatives à ce projet de recherche
4. Tous les matériels (enregistrements et verbatims) seront utilisés uniquement par le chercheur et son équipe.

J'accepte de participer volontairement à cette étude conformément aux renseignements décrits ci-haut.

Signature du/ de la participant(e)

Date

Malanga-Georges Liboy, PhD

Téléphone : (902) 769-2114 Poste : 7315

Malanga-georges.liboy@usaintanne.ca

(Adapté du modèle de l'INRS-Urbanisation)

Formulaire de consentement des participant(e)s à un groupe de discussion

Titre du projet : Intégration scolaire des élèves issus de l'immigration dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial à Halifax

Je reconnais avoir pris connaissance du projet de recherche qui sera mené par une équipe composée de Monsieur Malanga-Georges Liboy, professeur agrégé à l'Université Sainte-Anne, comme chercheur principal, de Madame Catherine Chappaz et Michael Picard, étudiants en sciences de l'éducation à l'Université Sainte-Anne, comme assistants de recherche.

J'ai été informé(e) oralement des objectifs, des méthodes de collecte des données et de la modalité de ma participation à ce projet (copie du projet).

J'ai également été mis(e) au courant que :

1. Toutes les données recueillies pendant le groupe de discussion seront confidentiellement protégées pendant dix (10) ans à la fin de cette étude
2. J'ai le droit de mettre fin aux discussions et de me retirer sans préjudice aucune de ma participation de ce projet de recherche
3. Je peux contacter le responsable du projet, à tout moment, si j'ai des questions relatives à ce projet de recherche
4. Tous les matériels (enregistrements/film de rencontre et verbatims) seront utilisés uniquement par le chercheur et son équipe.

J'accepte de participer volontairement à cette étude conformément aux renseignements décrits ci-haut.

Signature du/ de la participant(e)

Date

Malanga-Georges Liboy, PhD
malanga-georges.liboy@usaintanne.ca

Téléphone : (902) 769-2114 Poste : 7315 [Malanga-](#)

(Adapté du modèle de l'INRS-Urbanisation)

Grille des questions pour les directeurs d'école

Depuis quand avez-vous commencé à accueillir des élèves issus de l'immigration?

De quels pays viennent ces élèves? À quelle catégorie d'immigrants (réfugiés, immigration choisie) appartiennent-ils?

Quels sont les défis que vous rencontrez avec ces élèves pour leur intégration scolaire?

Avez-vous observé s'ils ont des besoins plus particuliers comparativement aux autres élèves qui ont grandi ici? Lesquels?

Disposez-vous des ressources humaines (agent de liaison, aide-enseignante, aide aux devoirs, interprète...) et matérielles pour assister ces élèves dans le processus d'apprentissage?

Comment évaluez-vous le niveau scolaire de ces nouveaux arrivants afin de les enregistrer dans une classe de niveau adéquat? Organisez-vous des tests d'évaluation pour les placer en classe régulière ou adaptée?

Organisez-vous des séances ou rencontres d'information avec les parents immigrants à la rentrée scolaire pour leur expliquer les attentes de l'école, le fonctionnement du système scolaire canadien et francophone en milieu minoritaire, en particulier? Sinon, par quelle approche expliquez-vous à ces élèves et à leurs familles, le fonctionnement du système scolaire et le contenu de leur programme?

Avez-vous l'habitude de vérifier auprès de ces parents immigrants et réfugiés, leurs besoins en termes de langue française et de capacité d'assistance de leurs enfants dans les travaux scolaires dès leur inscription?

Comment jugez-vous la collaboration des parents issus de l'immigration aux activités tant scolaire que parascolaire organisées par l'école? Si elle n'est pas suffisante, quelles en sont les raisons? Que faites-vous pour l'améliorer?

Pensez-vous que les élèves issus de l'immigration de votre école s'intègrent bien? Si non, savez-vous quelles sont les stratégies et les moyens qu'on pourrait mettre en place pour mieux faciliter leur intégration ?

Questionnaires destinés aux enseignants et personnes ressources

1. Enseignantes et enseignants

Depuis combien d'années enseignez-vous dans cette école ou au CSAP?

Avez-vous déjà enseigné à des élèves issus de l'immigrations ou réfugiés auparavant?

Connaissez-vous les parcours migratoires de vos élèves et leurs familles afin de bien comprendre leurs difficultés, s'il y en a?

Entretenez-vous une communication suivie avec les familles de ces élèves? Si non, pourquoi?

Existe-t-il des personnes qui font la liaison entre l'école ou vous-même et ces familles?

Quels types des problèmes rencontrez-vous avec les élèves immigrants dans votre classe?

Quels problèmes observez-vous avec les élèves réfugiés, s'il y en a ?

Avez-vous remarqué des difficultés d'ordre relationnel avec ces élèves? Entre ces élèves et d'autres élèves de votre classe?

Que faites-vous pour les résoudre?

Avez-vous des ressources (humaines? Matérielles?) pour faire face à ces problèmes?

Comment considérez-vous les relations et la collaboration avec les familles de ces élèves?

Est-il difficile d'avoir une collaboration soutenue avec ces familles? Si oui, que faites-vous pour les contacter?

Comment parvenez-vous à connaître leurs besoins, attentes et cultures ?

Êtes-vous préparé à enseigner à des jeunes arrivants d'autres pays avec une culture voire une langue différente?

Par quels moyens vérifiez-vous la qualité de leur socialisation et de leur acceptation par les autres élèves?

Quelles stratégies utilisez-vous pour les intégrer dans les groupes de travail au sein de votre classe? Et avec les autres élèves de l'école, y compris dans la cour?

Constatez-vous chez ces élèves, des difficultés à s'adapter au mode de vie nord-américain et aux valeurs franco-canadiennes?

Travaillez-vous en lien étroit avec les personnes détentrices d'informations utiles sur le vécu et les conditions de vie de vos élèves issus de l'immigration?

Avez-vous des liens de collaboration avec les organismes communautaires francophones afin de t'aider à les intégrer à l'école scolaire et dans la société?

Comment travaillez-vous avec ces organismes?

Vous est-il possible de tenir compte de leur passé et de leur culture ? Si oui, comment vous en accommodez-vous et/ou comment les valorisez-vous?

Êtes-vous sensibilisé aux risques de discrimination auxquels ces élèves sont exposés?

Vous est-il possible et facile de tisser des liens de proximité et de confiance avec eux?

Parvenez-vous à les impliquer dans la vie scolaire au travers d'activités ou par leur participation à certaines instances (Conseil jeunesse, sports, jeux de l'Acadie...)?

Comment procédez-vous pour développer une collaboration avec les parents des élèves afin de les impliquer dans leur scolarité, notamment lorsqu'eux-mêmes ne parlent pas français?

Comment mesurez-vous de leur capacité à aider leurs enfants dans leur apprentissage scolaire, notamment s'ils n'ont eux-mêmes pas un niveau de connaissance suffisant?

Si l'élève ne bénéficie pas d'un encadrement (aide aux devoirs, lecture, autres) chez lui à la maison, que faites-vous à l'école pour l'assister?

Organisez-vous des rencontres en dehors de celles prévues formellement avec les parents de vos élèves pour discuter de leurs problèmes (rencontres informelles)?

Avez-vous utilisé d'autres moyens comme le réseautage ou jumelage avec les familles canadiennes ou autres immigrants pour faciliter l'intégration sociale et scolaires de ces familles et de leurs enfants? Quelles difficultés rencontrez-vous avec les jeunes immigrants scolarisés du point de vue pédagogique?

Avez-vous déjà eu dans votre classe, les élèves immigrants ou réfugiés qui ne maîtrisent pas la langue française?

Dans ce cas, disposez-vous de ressources matérielles et humaines suffisantes pour faciliter leur réussite scolaire? (Aide aux devoirs, tutorat, aide-enseignants, interprètes, services communautaires)?

À votre avis, les besoins en intervenants pédagogiques et pédo-spécialistes (orthophonistes, psychologues, orthopédagogue...) sont-ils satisfaits pour cette population d'élèves?

Organisez-vous des occasions des rencontres avec ces intervenants et spécialistes régulièrement de façon à bien planifier des stratégies pédagogiques pour encadrer ces élèves?

Estimez-vous être suffisamment préparés pour instruire ces élèves ayant des besoins particuliers et spéciaux?

Suivez-vous ou avez-suivi des formations ou ateliers pour vous préparer à faire face à cette clientèle?

De quelles ressources disposez-vous dans votre établissement, pour enseigner aux jeunes immigrants les codes socioculturels utiles à leur intégration?

Disposez-vous d'outils pédagogiques adaptés pour les cas de retard dans les études, troubles de comportements ou/et de difficultés d'apprentissage dus au choc culturel ou situation vécue par cette catégorie d'élèves?

Connaissez-vous des ressources dans la communauté francophone pour aider ces élèves aux besoins particuliers (aide aux devoirs, tutorat, interprétariat, etc.) qui peuvent ou qui vous assistent avec cette clientèle?

Estimez-vous que la performance scolaire des élèves issus de l'immigration souffre ou est compromise par un manque de moyens et/ou des ressources inadaptées?

2. Personnes ressources

Combien d'années occupez-vous ce poste?

Avez-vous déjà rencontré des élèves immigrants et réfugiés ayant des besoins particuliers, dans votre carrière?

Combien d'élèves de cette catégorie suivez-vous ici à l'école ou dans les écoles de CSAP à Halifax? Quels types des problèmes rencontrent ces élèves à leur arrivée dans les écoles de CSAP à Halifax?

Avez-vous plusieurs cas d'élèves avec des difficultés d'apprentissage? De comportement? Ou autres ici?

Croyez-vous avoir suffisamment des moyens et ressources pour y faire face? Si non, qu'est-ce qui vous manque?

Avez-vous l'habitude de créer le profil de ces élèves pour connaître leur vécu et l'origine de ces problèmes? Si oui, qu'est-ce qu'il revient le plus souvent?

Êtes-vous régulièrement en relation avec les familles de ces élèves pour discuter des stratégies d'aide pour ces derniers? Si non, pourquoi?

Jugez-vous que ces parents participent activement dans les activités pouvant faciliter l'intégration scolaire de leurs enfants?

Qu'est-ce qui devrait être fait davantage, en fonction des besoins en présence, pour mieux assister ces élèves à bien s'intégrer à l'école?

Le lundi 23 octobre 2017

Monsieur Malanga-Georges Liboy
Département des sciences de l'éducation
Université Sainte-Anne
1695, route 1
Pointe-de-l'Église (Nouvelle-Écosse)
B0W 1M0

Monsieur,

Le vendredi 13 octobre 2017, les membres du Comité d'éthique de la recherche se sont réunis. En assemblée, ils se sont penchés sur votre demande d'évaluation de dossier.

Par la présente, j'ai le plaisir de vous aviser que le projet intitulé « Intégration scolaire des élèves issus de l'immigration dans des écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) à Halifax » a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Sainte-Anne.

Veuillez agréer, monsieur Liboy, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marc Lavoie, Ph.D.
Président,
Comité d'éthique de la recherche